



# TÉLÉCOMS, INTERNET ET BROADCAST EN AFRIQUE DU SUD

## CHIFFRES CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2017	Croissance PIB (%) 2018	Note env <sup>t</sup> des affaires
57	6.151	1,3 %	0,8 %	A4

Sources : FMI, World Bank, COFACE, SER

## CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (1/2)

### Taille du marché

#### Fondamentaux

- Le taux de pénétration d'Internet est de 54%. Le nombre d'utilisateurs Internet a augmenté de 7% entre 2017 et 2018.
- Le taux de pénétration des smartphones est de 81,72% aujourd'hui, contre 43,5% en 2016. Les ventes de *feature phones* ont décliné de 10% en 2018 pour atteindre 2,2 M d'unités contre 14,9 M pour les smartphones.
- La 3G couvre 99,5% de la population, celle de la 4G est passée de 76,7% en 2017 à 85,7% en 2018.

#### Tendances et évolutions

- Le marché des télécommunications a connu une forte croissance (14,4 %) pour atteindre 14,5 Mds EUR en 2018 .
- La concurrence entre les différents opérateurs a conduit à une saturation des réseaux les incitant à développer d'autres offres comme la 4G LTE ou prochainement la 5G. De grands opérateurs télécoms nationaux et internationaux ont déjà lancé des projets de déploiement du futur réseau 5G. L'Afrique du Sud n'a pas encore assuré sa transition à la télévision numérique, retardant ainsi l'attribution des fréquences nécessaires au déploiement de la 5G.
- Les opérateurs investissent dans la fibre optique afin d'améliorer l'accès au haut-débit.

#### Broadcasting

- Satellite : DSTv, TopTV (anglais, portugais, hindi, Afrikaans). Pas de réseaux câblé, car trop chers et compliqués à mettre en place.
- Services OTT : ShowMax est le principal acteur de streaming avec 595.000 abonnés (Mulitchoice, groupe Naspers) ; DSTv Now (digital video store with live TV and channels, groupe Naspers) ; Netflix (entre 152.000 et 400 000 abonnés) ; StartTimes ; Canal+Afrique ; Viu Video (lancé en mars 2019).
- Selon une étude de la South African Broadcasting Corporation, 14,09 M de foyers ont accès à la télévision, 7,9 M en Free-to-Air (FTA) et 6,1 M par la DSTv.
- D'après AC Nielson, 63% des Sud-Africains regardent leurs programmes favoris sur une plateforme de streaming et 79% utilisent une de ces plateformes au moins une fois par semaine.

## CHIFFRES DU SECTEUR

Abonnés fixe	4,3 M
Abonnés mobile	91,7 M
ARPU	5,66 EUR
Abonnés Internet haut débit	7,4 M
Secteur	14,5 Mds EUR



## 🔍 CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (2/2)

### La concurrence et le positionnement de la France

#### La concurrence locale / internationale

- Le marché sud-africain des TIC est caractérisé par une prépondérance du secteur des télécoms qui représente 81 % des revenus contre 16 % pour le Broadcast.
- Le secteur des TIC en Afrique du Sud a connu une expansion rapide au cours des deux dernières décennies. Celle-ci a été initiée par des acteurs historiques locaux devenus des géants internationaux, Vodacom, MTN, Telkom, rejoints par de nouveaux acteurs locaux (Cell-C ou encore l'opérateur de données Rain).
- Cette expansion s'est articulée avant tout autour de la connectivité Internet mobile permettant le passage des services vocaux et SMS traditionnels aux services de données. Les opérateurs locaux ont donc massivement investi dans le déploiement des réseaux 2G, 3G, 4G LTE.
- Le déploiement de la fibre a également fait l'objet de nombreux investissements : le nombre de foyers reliés à la fibre est passé de 439.000 en 2017 à 933.000 en 2018, mais seulement 280 000 foyers sont réellement connectés.
- Le déploiement du futur réseau 5G est un enjeu pour le pays.
- Broadcast : 107 chaînes de télévision - bien que les téléviseurs soient encore les principaux supports utilisés, le taux de pénétration des smartphones en forte croissance (81,72% en 2018) et la démocratisation de l'accès aux données Internet devraient engendrer une migration des utilisateurs vers les supports mobiles.
- DSTv est le principal acteur du développement du contenu en UHD/4K.

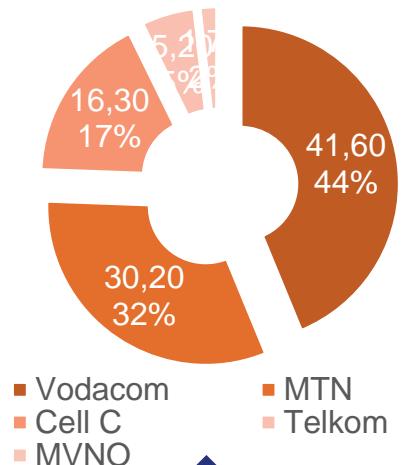
#### Le positionnement de l'offre française

- Sur les 380 entreprises françaises présentes en Afrique du Sud, 34 appartiennent au secteur tech (Orange Business Services, Trace, Eutelsat, Alyacom...)
- Grâce à un accord de libre-échange entre l'Union Européenne et l'Afrique du Sud, les produits tech française exportés depuis l'UE vers l'Afrique du Sud ne sont pas soumis aux droits de douane locaux.
- Les services à valeur ajoutée liés au mobile sont généralement bien accueillis.

### ATOUTS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- Une expertise en développement d'infrastructures reconnue
- Une connaissance pointue des opérateurs dits « convergents » offrant à la fois des services dans le fixe et dans le mobile

### Parts de marchés des opérateurs en M d'abonnés mobiles





## 👍 OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

### Internet haut débit

- Projet « SA Connect du Gouvernement » : ce projet conduit par le Ministère des Télécommunications et des Services Postaux (DTPS) vise à connecter les services gouvernementaux, écoles et établissements de santé aux outils et services de communication modernes. L'agenda de ce projet est ambitieux : fournir une connexion Internet haut débit à 90 % de la population du pays d'ici 2020 et à 100 % d'ici 2030.
- Ainsi, le gouvernement promeut et encourage les projets de déploiement des réseaux d'infrastructures Internet.

### IoT

- Le marché sud-africain des IoT est encore émergent, mais connaît une forte expansion, à l'image de la création de l'IoT Industry Council of South Africa en mars 2019. Cet organisme a pour objectif de promouvoir la technologie IoT auprès des entreprises.
- IDC Research estime le taux de croissance du marché sud-africain des IoT à 68 % entre 2017 et 2021 pour une valorisation à 1,7 Md USD d'ici 2021.
- Applications prometteuses de l'IoT en Afrique du Sud : smart home, agriculture, grande distribution, industrie minière, smart security.

### Cloud & Data centers

- Microsoft a annoncé le lancement de ses 2 Azure Cloud data centers du Cap et de Johannesburg. Huawei a également lancé le déploiement de ses services cloud en Afrique du Sud. Amazon devrait faire son entrée sur le marché en 2020.
- Le développement du cloud est stratégique pour le pays : le secteur devrait employer 112.000 personnes d'ici fin 2022. Les dépenses des entreprises pour ces services sont également prévues à la hausse : 713 M EUR attendus sur la même période.

## SECTEURS PORTEURS

- Déploiement de l'Internet
- Services mobiles
- IoT
- Sécurité de l'information
- Clouds & Data Centers



## CLÉS D'ACCÈS

### Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- L'Afrique du Sud dispose d'un marché de distribution très mature avec une multitude d'acteurs. La meilleure solution pour une entreprise souhaitant commercialiser ses produits est de passer par un partenaire : distributeur spécialisé, intégrateur de solutions, partenaire technique.
- Lors de la sélection du distributeur, il est important de vérifier qu'il a une bonne note BEE, notamment dans le cas où l'entreprise française souhaite adresser le marché public.

### La réglementation spécifique

#### Télécommunications

- La structure du marché est déterminée par le *Telecommunications Act*. Les sections 95 et 96 du *Telecommunication Act* donnent pouvoir à l'ICASA pour élaborer les réglementations qui doivent ensuite être approuvées et publiées par le Ministère des Communications. Ce texte confère également à l'ICASA le pouvoir d'émettre les licences et d'agir en tant que médiateur dans les contentieux. Le Ministre des Communications donne des recommandations à l'ICASA : elle établit les procédures pour postuler à l'obtention des licences et décide de leur attribution. Toute entreprise européenne qui souhaite exporter ses produits (émission d'ondes) doit donc se rapprocher de l'autorité de régulation ICASA.
- En vertu de l'accord ACDC, la plupart des produits TIC importés depuis l'Union Européenne ne sont pas soumis aux droits de douane.

#### Télévision

- Les fournisseurs de chaînes de télévision n'ont pas besoin de licences à moins qu'ils ne diffusent leurs propres chaînes. Les chaînes doivent cependant être agréées par l'ICASA. Les principaux Network de télévision sont : Multichoice, SABC et etv.

#### Broad-Based Black Economic Empowerment

- La participation au capital des entreprises par les Populations Historiquement Désavantagées du temps de l'Apartheid (PHD) dans le secteur des TIC doit être d'au moins 30%.

## ACCORDS INTERNATIONAUX

### Accords internationaux :

- World Trade Organisation (WTO)
- Southern African Customs Union (SACU)

### Entités régulatrices nationales :

- International Trade Commission of South Africa (ITAC)
- South African Revenue Service (SARS)
- South African Bureau of Standards (SABS)
- The Broadcasting Complaints Commission of South Africa (BCCSA)
- The Advertising Standards Authority of South Africa (ASA ou ASASA)
- South African Internet Retailing Association (SAIRA)
- The Press Council of South Africa (PCSA)

### Accord avec l'Union Européenne :

- 1999 : Accord sur le Commerce, le Développement et la Coopération mis à jour en octobre 2015.



## POUR ALLER PLUS LOIN

### Procurez-vous le Guide des affaires Business France en Afrique du Sud

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. Commandez-le...

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer-tous-les-guides-des-affaires>

### Retrouvez toutes les publications Business France sur l'Afrique du Sud en suivant ce lien :

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer>

## LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

### Pour connaître les grands RDV sur le secteur des Télécoms, Internet et Broadcast :

<https://www.businessfrance.fr/export-agenda>



LES TALENTS, VOTRE MEILLEUR ATOUT  
À L'INTERNATIONAL !  
[export.businessfrance.fr/vie](https://export.businessfrance.fr/vie)

VIE



@BF\_VIE

N° Azur 0810 659 659

## NOUS CONTACTER

BUSINESS FRANCE AFRIQUE DU SUD  
AUGUSTA HOUSE  
INANDA GREENS BUSINESS PARK  
54 WIERDA ROAD WEST  
SANDTON 2196

Blandine AIGRON

Tél. : +27(0)11 303 7161

[blandine.aigron@businessfrance.fr](mailto:blandine.aigron@businessfrance.fr)

© 2019 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.